RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Cité scolaire Auguste Renoir Limoges

CALENDRIER et MODALITES

La sélection des candidats à l'entrée en Section Internationale Britannique se déroule en 2 étapes :

- Examen des dossiers de candidature

- Epreuves écrites et orales

1 - Examen des dossiers de candidature

- Les dossiers de candidature sont composés de :
  - ❶ Résultats scolaires des 2 premiers trimestres de l'année en cours
  - ❷ Résultats scolaires de l'année précédente
  - ❸ Photocopie du livret de famille ou d'un justificatif d'identité pour les élèves de nationalité étrangère

Dossier à retourner à l'adresse suivante ***avant le 07 avril 2025*** *:*
Lycée A. Renoir, 119 rue Sainte Claire 87036 LIMOGES

- Examen des dossiers et identification des candidatures non recevables : fin avril début mai selon les critères suivants :
  - ❶ Le dossier doit être intégralement renseigné et validé par les signatures requises
  - ❷ Les avis du professeur d'anglais, du professeur principal et du chef d'établissement sont pris en considération.
  - ❸ Les bulletins scolaires et les avis doivent faire apparaître que les candidats possèdent un bon niveau général et des facilités cognitives pour absorber le surcroît de travail induit par les enseignements supplémentaires.

- Envoi des convocations des candidats retenus pour les épreuves **dans les collèges.**

2 - Epreuves écrites et orales

- Les épreuves sont organisées en deux temps ***le mercredi 14 mai 2025 :***

  - Epreuve écrite : 1h30. Réalisation d'une production écrite. Plusieurs sujets au choix. L'objectif sera d'évaluer la qualité de l'expression écrite, de la compréhension et de la maîtrise linguistique de l'élève.

  - Oraux : Entretien oral de 10 minutes avec un enseignant de la section afin d'évaluer le niveau d'anglais (et de français, pour les non-francophones), la motivation du candidat et la pertinence de sa demande d'orientation.

  Remarque : le niveau linguistique attendu correspond aux niveaux B1-B2.

- Réunion du jury.
- **Les candidats retenus seront informés lors des affectations en classes de 2nde.**

Attention : Les élèves sélectionnés seront affectés au lycée Renoir par l'Inspecteur d'Académie si l'élève a demandé le lycée Renoir en 1er vœu : code vœu spécifique Section Internationale (l'élève ne doit pas demander de dérogation)
Si l'élève a demandé un autre 1er vœu et même s'il est retenu dans la Section Internationale, il ne sera pas affecté au lycée Renoir en Section Internationale.

Lycée A. Renoir, 119 rue Sainte Claire 87036 LIMOGES

Téléphone : 05.55.01.77.10 ***mail : ce.0870017w@ac-limoges.fr***